

Département du Loiret – Arrondissement d'Orléans – Canton de Sully sur Loire
COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES
Compte rendu de la séance du conseil municipal du 9 septembre 2020

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
AVEZARD Emily	X	DAM Aurélie	X	PAVLOVIC Sophie	X
BAZIRET Jean-Pierre	AE	DURAND Martine	X	RAHMOUNI Marie	X
BEDIOU Aline	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THION Denis	X
BERTHON Patrick	X	LEVERT Jean-Marc	X	THUILLIER Philippe	X
BOULLIER Jean Pierre	X	MAGNIN Chrystèle	AE	VOISE Yannick	X

Secrétaires de séance : *Patrick Berthon, Denis Thion* Pouvoirs : *Baziret Jean-Pierre et Magnin Chrystèle*

ORDRE DU JOUR

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 7 juillet 2020
3. Réunions extérieures
 - Communauté de Communes Val de Sully
 - i. Elections du Président et des vice-présidents et désignation de Conseillers Délégués par le Président le 11 juillet 2020. Un tableau récapitulatif paraîtra dans le prochain bulletin municipal.
 - ii. Le bureau sera désormais composé des maires des 19 communes et des vice-présidents alors que dans le précédent mandat seuls la présidente et les vice-présidents constituaient le bureau.
 - iii. Conseil Communautaire du 8 septembre :
 - Mise en place des différentes commissions internes et externes et des représentants à différents organismes
 - Répartition FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales). Deux possibilités de répartition existent : soit à la majorité des 2/3 soit une répartition dérogatoire libre. Il est proposé aux conseillers communautaires d'adopter pour 2020 une « répartition dérogatoire libre » du FPIC, avec une part pour l'EPCI représentant 100% du prélèvement 2020 de l'ensemble intercommunal, soit 2 154 966 €.
 - Présentation des rapports d'activités dont celui du Centre Aquatique 2019, du SICTOM, du SPANC (11 contrôles ont été effectués sur la commune de Germigny). Pour information, sur 325 installations contrôlées sur le territoire de la CCVDS, 153 sont conformes (soit 47%).
 - Aides économiques aux TPE (Très petites entreprises) : conformément au règlement, une aide peut être accordée pour l'acquisition de matériel ou pour la réalisation de travaux divers. Validation de 4 dossiers pour la commune.
 - Aides économiques dans le cadre du COVID (aide spécifique associée au département). Pour information, 32 dossiers ont été étudiés et validés (dont 3 demandes pour Germigny).
4. Syndicats :
 - SIRIS :
 - i. Les membres de la Commission des finances se sont réunis pour faire un point sur le budget suite au confinement. Il faudra probablement un abondement supplémentaire des communes en fin d'année.
 - ii. Dans le cadre du projet ENIR, une demande sera faite pour l'acquisition de tableaux numériques pour les 2 écoles.
 - iii. La rentrée, le 1^{er} septembre s'est bien déroulée dans les écoles

5. Commissions :

- Communication le 3 septembre : le bulletin municipal trimestriel devrait paraître mi-septembre
- Urbanisme le 18 juillet :
 - i. Les membres se sont réunis pour relire le règlement du PLU et proposer les modifications relatives aux clôtures. Les personnes publiques associées seront sollicitées.
 - ii. Les visites d'achèvement de travaux chez les particuliers sont régulièrement faites.
 - iii. Des courriers pour la réalisation de travaux non déclarés ont été envoyés aux administrés pour régulariser, si la régularisation est possible.
- Sécurité :
 - i. Monsieur Berthon est en attente de devis pour la remise en état des réserves incendie sur la commune. Le poteau d'incendie route de St Benoit sera réparé prochainement.
- Appel d'offres et voirie le 2 septembre :
 - i. La commission s'est réunie pour l'ouverture des plis de l'appel d'offres concernant la réhabilitation de la voirie communale (sont concernés les route et chemin : Poreuse, St Martin, Pont chalumeau, Fief). La commission propose de retenir l'entreprise BSTP pour un montant de 67 529,95€ HT soit 81 035,94€ TTC. Délibération 2020-23. Une demande de subvention sera demandée à la Communauté de Communes, une subvention du Département a déjà été obtenue.
- Voirie le 2 septembre :
 - i. Réunion avec Monsieur Cardia (Inergie Adapt) pour le projet de rénovation de l'éclairage public de la commune. Il serait envisagé un Marché Global de Performance qui permettrait d'associer la maintenance à la réalisation. L'investissement serait lissé sur plusieurs années (en fonction du coût total et du budget communal annuel disponible). Une demande de subvention sera demandée à l'état dans le cadre de la DSIL, au Département, à la Région et auprès de la CCVDS. La rénovation de l'éclairage extérieur de l'oratoire sera comprise dans le marché. Le démarrage des travaux est prévu pour l'année prochaine et sur les conseils d'Inergie Adapt, le conseil envisage un abaissement de la luminosité de l'éclairage de l'ordre de 80% entre 23h et 5 h du matin.

6. CCAS :

- Réunion de mise en place le 24 juillet
 - i. Les membres ont souhaité programmer une nouvelle session de 12 séances du programme PIED à partir du 15 septembre prochain et d'une journée du Bus Numérique le vendredi 16 octobre 2020. Cette session est consacrée aux démarches administratives et notamment aux déclarations d'impôts.
 - ii. Ajout de 2 membres supplémentaires au CCAS (1 représentant de l'association « la parenthèse » et 1 élu). Proposition : Madame M. Bonneau et Monsieur P Hemelsdael. Délibération 2020-22

7. Projets en cours :

- Traitement des eaux pluviales route de la Prieurée et rue des Thoreaux : Le but est d'envisager une étude hydraulique des fossés des rues citées ci-dessus en considérant l'urbanisation des terrains à proximité de l'atelier communal. Monsieur le Maire propose de contacter « Cap Loiret » via le département pour nous accompagner dans ce domaine et nous permettre de préparer et sélectionner un maître d'ouvrage. Monsieur Berthon a contacté cet organisme pour avoir des précisions sur leurs missions. Le conseil valide cette proposition.
- Contrat ménage : le bureau propose de reconduire tacitement pour un an le contrat ONET à compter du 1^{er} janvier 2021. Monsieur le Maire souligne qu'en raison de la crise sanitaire, des ajustements sont régulièrement nécessaires et une certaine flexibilité a été trouvée avec l'entreprise ONET.

8. Divers :

- Location salle des fêtes : Monsieur le Maire a pris un arrêté interdisant de louer la salle des fêtes pour des rassemblements familiaux jusqu'à fin octobre.
- Une déclaration en préfecture de tout rassemblement de plus de 10 personnes dans un lieu public (réunions de conseil municipal, assemblée générale ...) est obligatoire. Un protocole municipal pour la location des salles a été rédigé pour les associations qui souhaitent occuper les salles.
- SICTOM : La commune a transmis un courrier aux personnes n'ayant ni badge, ni bac ou ayant une faible utilisation de ces services pour les informer de l'obligation d'avoir un moyen d'évacuation mais également de la possibilité de choisir un moyen moins coûteux.
- La réfection de la résine à l'intersection rue du Moulin et route de Châteauneuf a été faite le 27 août
- Les travaux de rénovation thermique de la Mairie ont commencé début septembre (volets de la tour et la porte du local vélo avec digicode). Monsieur le Maire précise qu'il suffit de téléphoner au secrétariat de la mairie pour connaître le code de la porte et permettre aux enfants d'accéder et déposer leur vélo.
- Réponses aux questions du précédent conseil municipal :
 - i. Legs : le notaire fait le point sur le dossier et tiendra la mairie informée
 - ii. Visite Assemblée Nationale : aucune visite possible (idem Sénat) en raison des conditions sanitaires

Questions diverses (public et élus)

- Monsieur Gessat approuve les travaux d'éclairage de l'oratoire. Par ailleurs il demande pourquoi il y a eu abaissement du nombre de vice-président au sein de la CCVDS. Monsieur Thuillier explique qu'en 2019, le nombre de conseillers communautaires a été voté au nombre de 35, ce qui représente 7 vice-présidents et l'enveloppe globale des indemnités est répartie entre les vice-présidents et les conseillers délégués.
- Madame Rodier demande combien ont coûté les travaux de transformation du carrefour rue du Moulin et Route de Châteauneuf. Elle explique que les travaux sont inefficaces pour réduire la vitesse, surtout sur la route départementale, ce qui occasionne beaucoup de bruit. Elle demande de reconsidérer la vitesse à l'entrée de la commune. Monsieur le Maire propose de mettre en place le radar pédagogique rue du Moulin et de contacter le conseil départemental pour faire des relevés.

Madame Rodier demande des précisions quant à l'emplacement du chemin du Fief et de la route de Poreuse.
- Monsieur Hemelsdael demande s'il est possible d'acheter l'appareil permettant de lire les identifiants des puces électroniques des chiens errants. Monsieur le Maire propose dans un premier temps de s'informer sur le coût du matériel.
- Monsieur Thion informe l'assemblée qu'il n'y a plus d'éclairage sur l'espace du Grand Clair depuis le week end dernier.
- Monsieur Voise signale que les bennes du Sictom sont souvent pleines, ce qui engendre des déchets laissés par les usagers au pied des conteneurs. Monsieur le Maire informe que la commune a été sollicitée par le Sictom pour proposer un autre point de collecte. La commune recherche un terrain au Mesnil pour ce projet tout en tenant compte des contraintes associées (accessibilité, câbles divers, bruit...). L'information sera remontée au SICTOM avec lequel une rencontre est prévue le 18 septembre.

Séance levée à 20 :31